

PAS DE CENTRALE EN BASSE AUTOMNE

www.pasdecentrale.fr
www.basseautomne.fr



Communiqué de presse du 6 mars 2012

LES HABITANTS DE VERBERIE SONT EN COLERE CONTRE LEUR MAIRE

Les habitants de Verberie méritent mieux et perdent patience face au flagrant mépris du maire Patrick Floury.

Rappelons les faits :

- En 2008 juste avant les élections municipales, sans aucune consultation auprès de ses administrés ni même la majorité de son propre conseil, le maire accepte l'implantation de la centrale de Direct Energie.
- Puis, malgré l'énorme importance du chantier envisagé il s'abstient délibérément d'en parler au moment des élections.
- Ensuite, il refuse le débat démocratique quand, en toute légalité, des habitants de Verberie représentant 77 % des suffrages exprimés aux dernières municipales demandent un référendum sur la centrale.
- Il méprise les 2300 contributions exprimées contre la centrale au moment de l'enquête publique.
- C'est avec le même dédain qu'il traite l'avis du Commissaire Enquêteur qui recommande l'abandon du projet.
- Il passe outre l'avis du préfet qui demande aussi l'abandon du projet.
- A deux reprises le Tribunal Administratif d'Amiens renvoie son projet au pilori.
- Le préfet va jusqu'à retirer le permis de construire de la centrale ; le maire persiste et signe !
- Le Ministre de l'Energie et de l'Environnement décide de ne pas faire appel lors de l'annulation par le tribunal de l'autorisation d'exploiter de Direct Energie.

Mais, malgré tous ces revers et l'opinion de ses administrés, le maire s'entête et, sans doute par orgueil et par dépit, fait appel de la décision du tribunal.

Les habitants de Verberie pensaient sans doute, à juste titre, que leurs élus avaient le devoir de l'écoute et le souci de l'intérêt général ?

Le maire Patrick Floury n'est pas avare de chiffres farfelus sur les bienfaits de sa centrale.

Mais à quoi ressemblera Verberie ? Voici sur cette photo la moitié de ce que représente le projet de Direct Energie.

A Verberie ce sont DEUX tranches de ce type qui sont prévues pour une puissance totale de 892 MW.



Centrale de Pont-sur-Sambre :
1 unité de 412 MW
photo février 2012



Une agence immobilière à Verberie

Le verdict est tombé, oui, le tribunal a rendu sa sentence.

Mais les acteurs économiques de Verberie ont respiré un peu trop tôt. Ils n'imaginaient pas que le maire ferait appel.

Quels intérêts particuliers sont en jeu ?

Une fois de plus, le maire de Verberie choisit de museler la liberté d'expression : il a décidé de mettre en demeure les associations pour qu'elles démontent leurs panneaux.

Cachons ces panneaux que nous ne saurions voir !

Les nouveaux arrivants à Verberie risqueraient d'être informés des projets du maire...

« Quand le sage montre la lune, le sot regarde le doigt » (proverbe)

Bien évidemment, ce ne sont pas les panneaux qui sont un problème, mais bien l'histoire qu'ils racontent.



La solution pour qu'ils soient retirés est pourtant si simple : c'est qu'au bout de 4 ans d'échec sur tous les fronts le maire et ses conseillers prennent enfin conscience de la grave erreur que représente ce projet pour l'avenir de leur ville, et qu'ils tournent la page.

Au royaume de Verberie, où les décisions sont prises sans débat et à main levée, un peu de respect, moins d'absolutisme et d'obstination, chacun en serait reconnaissant.

C'est avec raison que les habitants de Verberie sont en colère contre leur maire.

Franck Deboise

Président de l'association Pas de Centrale en Basse Automne

pasdecentrale@orange.fr

contact : 06 08 96 71 32